

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 29 juin 2006

Extrait des délibérations

RAPPORT N° 24

Président : Monsieur David HABIB

Rapporteur : Monsieur Christian LÉCHIT

OBJET : EXERCICE 2006 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

« La décision modificative que nous allons examiner s'équilibre en dépenses et recettes à 497 550 € (investissement : + 233 350 €, fonctionnement : + 264 200 €).

Les opérations réelles se montent à 276 150 €, les opérations d'ordre (équilibrées en dépenses et recettes) à 221 400 €.

L'équilibre par section est assuré par une augmentation du virement de 221 400 €.

Les principales modifications apportées au budget primitif 2006 sont décrites ci-dessous.

- Acquisition et cession de terrains (ou bâtiments) à vocation économique :

	Dépenses	Recettes
Terrains de Monsieur TROUILLET à proximité du parkway :	284 000 €	
Acquisition foncière zone du Luzoué :	70 000 €	
Acquisition foncière zone Eurolacq II :	- 258 900 €	
Cession terrain TONELLI Eurolacq :		85 500 €
Cession bâtiment la Montoise :		2 100 €

- Enfouissement des réseaux :

Les nouvelles conventions pour l'enfouissement des réseaux avec France Telecom modifient le traitement comptable de ce type d'opération. Dorénavant la communauté de communes de Lacq émet un titre (partie prise en charge par France Telecom sous la forme de participation aux travaux) et un mandat (partie due par la communauté de communes de Lacq sous la forme de subvention d'équipement).

Les travaux de pluvial rue Lacoste à PARDIES sont réintégrés sur un compte d'immobilisation définitif.

- U.I.O.M. :

Des travaux complémentaires sont inscrits pour 30 950 €.

- Centre d'affaires Michel CARVAL :

Un crédit de 7 000 € est inscrit.

- Extension bâtiment C.C.L. :

Un crédit complémentaire de 12 100 € est inscrit.

.../...

- Informatique :

7 900 € sont inscrits pour l'acquisition de logiciels (6 000 € pour la bibliothèque et 1 900 € pour un module complémentaire du logiciel de gestion financière).

29 000 € sont inscrits pour l'acquisition de nouveaux postes informatiques (4 000 € pour la bibliothèque et 25 000 € pour des ordinateurs portables pour les vice-présidents).

- Fiscalité :

Rôles supplémentaires : 2003 :	39 064 €
2004 :	46 606 €
2005 :	34 154 €

- Compensation des pertes de ressources de redevance des mines : + 55 800 €.

- Subvention et participation :

Une contribution complémentaire de 10 800 € est inscrite pour le G.I.P. Chemparc.

Une subvention de 750 € est inscrite pour une association sportive qui est chargée de réaliser des animations scolaires.

Une subvention de 1 150 € est inscrite pour l'organisation du « forum de l'emploi » à la Mission locale.

Une subvention de 600 € est inscrite pour l'association AYUDE.

- Florales 2006 :

Un montant de 30 000 € est inscrit pour la participation de la communauté de communes de Lacq aux florales 2006.

Votre commission « Finances, personnel et administration générale » et votre Bureau vous invitent :

- **à voter** par chapitre les modifications du budget 2006 telles qu'elles figurent dans le tableau ci-après. »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la communauté de communes **ADOpte** le présent rapport à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,

David HABIB